RÉSOLUTION 349-CA-5254

concernant la recommandation d'exclusion d'un étudiant, adressée par le comité de discipline, en application du Règlement concernant le plagiat et la fraude

adoptée à huis clos par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 7 février 2011, à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R-Messier, local E-2300

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice Secrétaire général

RÉSOLUTION 349-CA-5255

concernant le renouvellement du mandat du titulaire de la Chaire de recherche en calcul distribué

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 7 février 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la fin du mandat du professeur Andrzej Pelc comme titulaire de la Chaire de recherche en calcul distribué;

ATTENDU le bilan des activités scientifiques de la Chaire de recherche en calcul distribué;

ATTENDU le programme de recherche de la Chaire de recherche en calcul distribué pour les prochaines années;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER monsieur Andrzej Pelc, titulaire de la Chaire de recherche en calcul distribué pour un second mandat de cinq ans débutant le 1^{er} juin 2011 et se terminant le 31 mai 2016.

Original signé par :	
Luc Maurice	
Secrétaire général	

RÉSOLUTION 349-CA-5256

concernant une modification des paramètres d'admission à la maîtrise en éducation au campus de Saint-Jérôme

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 7 février 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 348-CA-5248 confirmant l'offre du programme de maîtrise en éducation à Saint-Jérôme;

ATTENDU la possibilité d'élargir les paramètres d'admission afin de permettre l'accueil d'étudiants à temps complet au profil « avec mémoire » du programme;

ATTENDU l'intérêt de procéder à ce changement rapidement afin de permettre la mise en œuvre dès l'automne 2011;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU:

DE MODIFIER les paramètres d'admission au programme de maîtrise en éducation à Saint-Jérôme en maintenant un contingent de 15 places et en permettant l'admission à temps partiel au profil sans mémoire (M.Ed.) (3702) du programme ainsi qu'à temps partiel et à temps complet au profil avec mémoire (M.A.) (3701) du programme, et ce, aux trimestres d'automne seulement.

Original signé par :	
Luc Maurice	
Secrétaire général	

RÉSOLUTION 349-CA-5257

concernant la suspension des admissions au programme de baccalauréat en sciences infirmières cheminement de formation continue (7855)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 7 février 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'évaluation périodique du baccalauréat en sciences infirmières cheminement de formation continue (7855);

ATTENDU qu'aucun projet de modification, outre la recommandation de suspension, ne sera proposé pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières cheminement de formation continue (7855);

ATTENDU la résolution 286-CE-2094 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Caroline Cyr,

IL EST RÉSOLU:

DE SUSPENDRE les admissions au programme de baccalauréat en sciences infirmières cheminement de formation continue (7855) à compter du trimestre d'automne 2013, et ce, à Gatineau et à Saint-Jérôme.

Original signé par :	
Luc Maurice	
Secrétaire général	

RÉSOLUTION 349-CA-5258

concernant l'ouverture des admissions au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion des entreprises collectives et du programme court de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 7 février 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion des entreprises collectives (incluant un programme court de deuxième cycle);

ATTENDU les conditions d'admission;

ATTENDU la résolution 286-CE-2091 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance:

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU:

Sous réserve d'un avis favorable du Conseil des études relativement au projet de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des entreprises collectives :

D'OUVRIR les admissions au programme court de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives à compter du trimestre d'automne 2011 selon un régime d'admission à temps partiel, à l'automne et à l'hiver, et ce, en appliquant les conditions d'admission prévues au dossier;

D'OUVRIR les admissions au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion des entreprises collectives à compter du trimestre d'automne 2011 selon un régime d'admission à temps partiel, à l'automne et à l'hiver, et ce, en appliquant les conditions d'admission prévues au dossier;

DE CRÉER un comité de programme et y rattacher le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion des entreprises collectives et le programme court de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives.

Original signé par :	
Luc Maurice Secrétaire général	

RÉSOLUTION 349-CA-5259

concernant les orientations budgétaires 2011-2012

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 7 février 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les informations disponibles sur la situation financière 2010-2011;

ATTENDU que les résultats de l'année 2009-2010 ne sont pas encore connus;

ATTENDU les principaux éléments budgétaires présentés par le vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les hypothèses de financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER les orientations budgétaires suivantes pour la préparation du budget du fonds de fonctionnement de l'exercice financier 2011-2012 :

- Viser l'équilibre budgétaire;
- Soutenir la réalisation du plan stratégique 2009-2014;
- Assurer l'application des nouveaux contrats collectifs de travail des professeurs et des chargés de cours;
- Promouvoir la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais;
- Supporter la création de l'Institut des sciences de la forêt feuillue tempérée (ISFORT);
- Appuyer l'essor des activités de l'Université à Saint-Jérôme;
- Soutenir la consolidation de la programmation de l'Université en lien avec la planification « Horizon 2014 ».

Original signé par :	
Luc Maurice	
Secrétaire général	

RÉSOLUTION 349-CA-5260

concernant la nomination d'un membre au comité de santé, sécurité et prévention

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 7 février 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 239-CA-3409 adoptant la Politique de santé, sécurité et prévention;

ATTENDU l'article 8.3 de la Politique de santé, sécurité et prévention;

ATTENDU la recommandation du Syndicat du groupe professionnel de l'UQO;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER la personne suivante à titre de membre du comité de santé, sécurité et prévention, soit:

Madame Line Blais, Syndicat du groupe professionnel, pour un mandat se terminant le 31 mai 2012.

Original signé par :	
Luc Maurice Secrétaire général	